

COMPTE RENDU CONSEIL D' ÉCOLE 1/3 DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

● MAIRIE :

Mme Cordier, maire de St-Vrain excusée

Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire...

Mme Véronique Hély, coordinatrice du service scolaire, périscolaire, jeunesse excusée

● REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :

Mmes Lempereur (présidente), Chembon, Debert, Girard, Guerletin, Julien, Legros, Le Forban, Sipra Pasquier et Vallois.

● ENSEIGNANTS :

Mme Frédérique SALHI CPa

Mme Émilie GUIHARD CPb

Mme Carole BISCHOFF CE1

Mme Stéphanie LEFEBVRE CE2

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ CE2-CM1

Mme Célia TAIEB CM1

Mme Stéphanie ODASSO CM2a (secrétaire de séance)

Mme Marine DENIS CM2b (complément de direction) excusée

M. Philippe DESSALLES CM2b

Mme Marion QUESNE ULIS École

- bilan des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école
(actions, demandes et projets de la FCPE), remerciements de la FCPE.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	338
Nombre de votants	167
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16
Nombre de suffrages exprimés	151
Taux de participation	49,41%

Avec une seule liste candidate, nous pouvons considérer qu'un taux de participation de 49,41 % correspond au renouvellement de la confiance des parents en faveur de la liste FCPE.

Foire aux livres FCPE : installation 12 mars 2024. Ouverture des stands, samedi et dimanche 15 et 16 mars 2025. Une communication à destination des familles sera proposée afin de promouvoir cette action d'une part, mais également de solliciter de l'aide pour la « manutention » des articles ce qui semble pertinent étant donné que les bénéficiaires de l'événement iront en faveur des élèves des écoles maternelle et élémentaire ; ce en quoi l'équipe enseignante renouvelle ses remerciements. La FCPE remercie la mairie pour la mise à disposition élargie dans le temps, des locaux.

- **bilan de rentrée** (modalités de rentrée, état et évolution des effectifs, nouvelle équipe enseignante, fiches de renseignements).

État des effectifs au 12-11-24 :

203 élèves

CPa : 25

CPb : 23

CE1 : 26

CE2 : 29

CE2-CM1 : 27 (15 + 12)

CM1 : 26

CM2a : 23

CM2b : 24

(deux nouvelles inscriptions ont été réalisées pour la rentrée des vacances de Toussaint)

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	
Hors ULIS	30	47	23	41	36	177	189
ULIS	0	2	4	4	2	12	

48 CP étaient sortants de maternelle pour la rentrée 2024 contre 30 pour la prévision de rentrée 2025, ce qui explique la baisse d'effectifs de 203 à 189.

L'équipe enseignante a connu une seule arrivée avec la nomination de Mme Taïeb sur le CM1. S'agissant de l'équipe d'AESH, après un certain turn-over en début d'année, l'effectif se stabilise avec les maintiens en poste de Mmes Falourd, Lequel, Pardo et l'arrivée de Mme Furet-Pignon. Nous remercions d'ailleurs l'équipe AESH pour son investissement et ses capacités d'adaptation. L'école est exposée à la même problématique que l'ensemble du département portant sur les difficultés de recrutement d'AESH qui peuvent parfois aboutir à des notifications non satisfaites à 100 %.

Les familles arrivant sur Saint-Vrain afin d'inscrire leur enfant en école élémentaire sont invitées à se rendre en mairie où la demande d'inscription est soumise à signature de Mme le maire puis un certificat d'inscription est envoyé à l'école. Suite à cela, soit la famille contacte l'école soit le directeur le fait afin de proposer un rendez-vous qui a pour but de proposer une visite de l'école au futur élève et à sa famille. Par ailleurs, un document d'accueil est distribué à chaque famille par l'école, à l'occasion de ce rendez-vous ; il reprend les informations importantes comme les horaires de l'école, les listes de fournitures, les coordonnées incontournables (service périscolaire, FCPE, direction d'école, codes Klassly de la classe concernée ...) ...

L'accueil le jour de la rentrée s'effectue au sein de l'école afin de satisfaire au mieux aux recommandations Vigipirate et provoquer ainsi le moins d'attroupement possible sur la zone exposée qu'est l'entrée de l'école et le trottoir côté rue des noblets.

Les familles remercient la mairie pour le cadeau de rentrée toujours très apprécié.

Pour ce qui est du retour des fiches de renseignements, nous nous heurtons encore à d'importantes difficultés de récupération malgré les efforts de communication mis en place. Ce problème de retour et de lisibilité des fiches parfois (malgré l'envoi en PDF modifiable), met notre équipe en difficulté ainsi que l'équipe d'animation lorsqu'il s'agit de prévenir une famille en cas de besoin ou d'urgence.

● **points mairie :**

- travaux effectués et restants (huisserie, internet, visiophone, portail enseignants, infiltrations, mise en fonctionnement du chauffage, sonnerie quotidiennes et alarmes PPMS, urinoirs, poignée de porte préfabriqué ...)

huisserie : elles ont été remplacées à l'étage du bâtiment (problèmes d'isolation, d'étanchéité et de fermeture).

internet : fonctionnement plutôt satisfaisant, le raccordement pour le préfabriqué est en cours de réflexion de faisabilité technique.

visiophone : malgré l'intervention d'un prestataire il est toujours parfois dysfonctionnel (blocage écran bleu, panne micro dans le sens extérieur ► intérieur, bouton d'allumage capricieux).

portail enseignants : réparation effective et très satisfaisante + repeinte. Aucun dysfonctionnement depuis la rentrée.

infiltrations : malgré l'intervention d'un prestataire, le problème demeure. Un nouvel artisan sera sollicité (plafond du couloir de la classe de Mme Bischoff).

mise en fonctionnement du chauffage : effectif avant le 15 octobre (température tiède des radiateurs constatée le 12-11-24 dans la salle de classe des CE2 de Mme Lefebvre).

urinoirs : problème de fuites plomberie, signalé et pris en compte.

poignée de porte préfabriqué : problème de fermeture signalé et pris en compte.

marquage au sol du parking enseignant : la peinture a été entièrement refaite.

PPMS : installation et mise en service d'un double système de déclenchement par bouton et télécommande pour le confinement et l'intrusion relié à des sirènes émettant deux alarmes sonores distinctes diffusant des messages dans les bâtiments de l'école élémentaire, dans les bâtiments de l'école maternelle, dans le préfabriqué (classe de CM1), dans la cantine et à l'extérieur des bâtiments.

Nous remercions très sincèrement la mairie de Saint Vrain pour le suivi de ces demandes et l'investissement important mis en œuvre pour le bien être des élèves, du personnel et pour la sécurité de tous. Les nouveaux dispositifs de déclenchement PPMS sont très modernes, fiables et augmentent les conditions de sécurisation de l'école.

M. Pascal Rapillard nouveau directeur des services techniques a récemment pris ses fonctions et les premières prises de contact ont été très réactives et positives. Il prend le relai de M. Delmarle dont nous saluons la ténacité et l'énergie dans l'impulsion et la finalisation des dossiers techniques dont il a eu la charge.

● pédagogie et projets :

- classe de découverte : reconduction du projet pour les deux classes de CM2 auprès du même organisme OUL, séjour du 21 au 28 juin 2025 en Bretagne à Pénestin dans le cadre d'une classe « découverte du bord de mer et voile ». Aucune marge de manœuvre n'a été offerte pour le choix de la période (seul séjour disponible).

- apiculture : reconduction du projet avec l'aide précieuse de nos deux apiculteurs bénévoles que nous remercions une nouvelle fois, ainsi que l'Ehpad de Hautefeuille qui accueille l'implantation de nos ruches. Prévenir les animateurs de la maison de retraite afin que certains résidents rencontrent nos élèves apiculteurs reste un objectif, mais cela reste difficile étant donné que nous sommes tributaires de la météo et de la disponibilité de nos consultants-apiculteurs ce qui nous engage parfois dans des séances prévues la veille pour le lendemain. Les classes se rendant sur place sont les CM2 sous la coordination de Mme Odasso qui est la référente apiculture sur l'école, aidée par Mme Guihard sur certaines tâches administratives (déclaration de ruches).

- fête de fin d'année : reconduction de cette manifestation qui aura lieu le samedi 14 juin 2025 (vote à main levée lors du conseil), selon le même programme que l'année passée.

- élections des délégués : dès le CE1 des délégués de classe sont élus au sein de notre école. Un calendrier des conseils de délégués sera proposé. Les missions des délégués, en plus de leurs missions à l'échelle de leur classe, seront d'impulser de nouveaux projets et de pérenniser les anciennes actions. Les délégués de classe seront reçus par l'équipe d'évaluateurs dans le cadre de l'évaluation d'école (voir ci-après). Les délégués se verront proposer la mission d'ambassadeur harcèlement s'ils le souhaitent. Dans ce cas ils seront identifiés par l'ensemble des élèves de l'école afin de jouer le rôle de relais si ces derniers ont besoin d'aide afin de s'adresser à un enseignant.

- Projet Voltaire : nous avons décidé de renouveler l'abonnement à cette plate-forme d'entraînement en ligne pour les classes du CE1 au CM2. Cette application a été lauréate de la fondation européenne des projets d'apprentissage à distance et du prix Richelieu Senghor pour sa contribution au rayonnement de la langue française. Il s'agit d'un système d'entraînement à l'orthographe en ligne qui s'adapte à chaque utilisateur avec un système d'intelligence artificielle qui fait évoluer la séquence de travail en fonction des réussites et des erreurs de l'utilisateur en temps réel. Utilisé par plus de 6 millions de personnes dans le monde et par des milliers d'établissements d'enseignement en France, à destination des enfants et des adultes, le Projet Voltaire repose sur la technologie de l'Ancrage Mémoirel assurant une mémorisation rapide et durable.

- Projet photo PACTE : le projet a été déposé le 25 septembre sur la plate-forme académique et a été validé par notre inspectrice avec la mention « très favorable ». A l'heure actuelle nous sommes en attente de la validation définitive de la commission qui nous avait attribué le budget maximum l'année dernière avec une enveloppe de 1600€. Dans l'hypothèse d'un refus, ce projet ne pourra pas avoir lieu, les honoraires de l'artiste s'élevant à 2100€ auxquels il faut ajouter les frais de développement des photos et l'achat de plusieurs fournitures permettant l'installation de l'exposition. Le titre du projet et de la future exposition de photographie est « L'École Daniel Galland s'affiche ! ». Chaque enseignant propose une formation à sa classe sur « Qu'est-ce qu'une affiche ? » en fournissant des exemples visuels de plusieurs typologies d'affiches, puis propose à sa classe de catégoriser le type d'affiche choisie. Par exemple si une classe travaille sur les affiches de films : à quoi reconnaît-on une affiche de film, quels sont les incontournables d'une affiche de film. Pour finir, chaque enseignant détermine des groupes de 3 élèves et les fait réfléchir sur la maquette de leur projet.

Ella Kowalska notre artiste intervient sur la partie photo de l'affiche et Mme Chemla (Enseignante Référente aux Usages du Numérique) sur la partie « post-production » de la photo (incrustations de texte, effets de police d'écriture...).

[information post conseil : mercredi 13-11-24 l'information nous a été transmise selon laquelle notre projet était accepté et financé à hauteur de 1600€ comme l'année dernière, ce qui est une excellente nouvelle]

- Sensibilisation aux Hivernales : les artistes proposeront des séances de sensibilisation aux spectacles du festival de l'hiver prochain aux classes de CPa de Mme Salhi et CE2 Mme Lefebvre (2 classes maximum par commune).

- Dispositif Écopousse (ex Watty) : les classes de CE2-CM1 de M. Cazenave, CM1 de Mme Taïeb, CM2a de Mme Odasso et CM2b de Mm Denis et M. Dessalles se sont engagées afin d'accueillir des animations gratuites dans le cadre de l'écologie en lien avec les objectifs du projet d'école (économies d'électricité, tri sélectif ...).

- Anim'eau : les classes de CE2-CM1 de M. Cazenave et de CM1 de Mme Taïeb se sont également engagées afin de participer à des animations gratuites dans le cadre de l'écologie et plus précisément sur le thème de l'eau (cycle de l'eau, traitement de l'eau, biodiversité de la rivière Essonne...). Cette participation prévoit également une sortie sur site dont le transport sera entièrement pris en charge par la commune.

Nous remercions Mme Cordier qui est à l'initiative de la proposition de participation à ces deux dernières activités pédagogiques.

- Marché de Noël : la date est fixée au mardi 17 décembre 2024, 18h30. Chaque classe préparera des gourmandises et/ou des objets à proposer à la vente. Mmes Salhi et Guihard organiseront à cette occasion une vente de livres (Festival du livre). L'objectif est de joindre l'utile à l'agréable car les bénéfices réalisés serviront au financement des frais liés au projet photo.

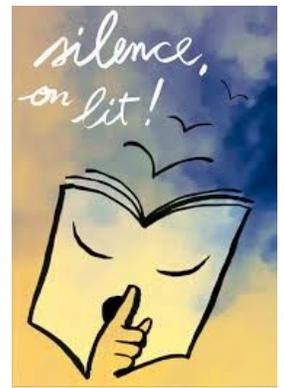
- Écomaison : reconduction de la collecte de jeux et jouets dans une optique de recyclage en lien avec la Recyclerie du Gâtinais.



- Silence on lit : le temps de lecture plaisir en début d'après-midi est reconduit cette année encore.

- Scratch : Mme Chemla (Enseignante Référente aux Usages du Numérique) accompagnera les deux classes de CM2 dans l'apprentissage des notions de programmation sur 4 ateliers.

- USEP 91 : l'école s'est réengagée cette année sous le pilotage et l'impulsion de M. Cazenave que nous remercions.



Par ailleurs, les séances à la bibliothèque de St-Vrain, les séances de natation à l'Aquastade de Mennecy (CP, CE1 et CM2 ... nous ne choisissons pas les classes participantes) et les séances d'EPS au gymnase rendues possibles grâce à la location de bus financièrement pris en charge par la mairie, seront reconduites.

● évaluation d'école :

- présentation du dispositif, enjeux et échéances

Mme Véronique MICHEL inspectrice de l'éducation nationale, Mme Sabrina Champion conseillère pédagogique et Mme Patricia Magné directrice d'école sont les trois personnes qui constituent l'équipe d'évaluateurs externes de ce processus.

L'ensemble des écoles du territoire seront évaluées sur une périodicité de 5 ans. L'enjeu est de proposer aux équipes un temps de réflexion et d'auto-analyse des pratiques communes avec comme objectif d'optimiser le meilleur fonctionnement possible pour permettre aux élèves de réussir le mieux possible.

Nos deux écoles, maternelle et élémentaire, seront évaluées conjointement et devront produire un document d'analyse portant sur quatre domaines :

Domaine 1 – Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Domaine 2 – La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Domaine 3 – Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Domaine 4 – L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Déroulement prévisionnel de la journée d'évaluation d'école du mardi 11/02/25.

8h30 – 9h00 : visite de l'école maternelle avec Mme Martel

9h00 – 9h30 : séance en classe de MS de Mme Amandine Mazière

9h30 – 10h00 : entretien avec Mme Martel

10h00 – 10h30 : entretien avec la FCPE (Mmes Lempereur, Sipra-Pasquier et Haouach)

10h30 – 11h00 : entretien avec des représentants mairie : M. Sarrelabout et Mme Hély

11h00 – 11h30 : entretien avec le RASED (Mmes Bessin, Dimey et Teixier)

11h30 – 12h30 : rencontre avec les équipes enseignantes

13h30 – 14h00 : visite de l'école élémentaire avec M. Dessalles

14h00 – 14h30 : entretien avec M. Dessalles

14h30 – 15h : séance en classe de CPb de Mme Émilie Guihard

15h00 – 15h30 : entretien avec les élèves délégués de l'école élémentaire

15h30 – 16h00 : entretiens avec la direction du périscolaire Mme Flores

16h00 – 16h30 : entretiens avec les AESH (Mmes Falourd, Furet-Pignon, Lequel, Pardo)

● point sécurité-bien être à l'école :

- préfabriqué (température, nuisances sonores, retard à la grille)

La question de la température intérieure semble réglée (radiateurs très récents et munis de thermostats).

Aux problèmes de nuisances (pendant les récréations du cycle 2, les élèves de CM1 de Mme Taïeb occupant le préfabriqué sont distraits par leurs camarades jouant à l'extérieur ... ces mêmes élèves scrutent parfois ce qui se déroule à l'intérieur de la classe) nous apportons la réponse suivante : la pose de films teintés électrostatiques effet verre fumé. La mairie prend acte de cette possibilité et en examinera la faisabilité. Dans un second temps, la pose de cônes, d'un cordon de « discrétion », ou un marquage au sol pourrait être envisagée afin de tenir à distance les élèves de cycle 2 qui sont en récréation pendant que les CM1 sont en classe.

S'agissant du retard des élèves de CM1 de Mme Taïeb à 11h30 et à 16h30 à la grille au moment des sorties de classe (élèves libérés parfois à 11h40), une solution est en cours d'expérimentation avec l'équipe d'animation et il a été proposé à Mme Taïeb de commencer à préparer ses élèves déjeunant à la maison avant l'arrivée de l'animateur/trice.

- présence du policier municipal ou de l'agent municipal aux abords de l'école :

En cas d'absence de M. Delmarle, la personne en charge de cette mission a connu quelques contretemps personnels mécaniques. Des préconisations sont en place auprès des services techniques afin de permettre son remplacement.

- PPMS

Un exercice de révisions des gestes et attitudes en cas de déclenchement PPMS confinement et PPMS intrusion a été réalisé le 23 septembre suivi d'une évacuation (exercice type incendie) qui s'est déroulé dans le calme et avec une grande efficacité. Dans le cadre de la mise en service des nouveaux dispositifs de déclenchement et d'alerte des situations PPMS confinement et PPMS intrusion, un nouvel exercice commun à l'école maternelle sera proposé le 25 novembre prochain.

- lutte contre le harcèlement

L'école a participé à la journée nationale NAH (non au harcèlement) du 07 novembre 2024. Chaque classe s'est engagée dans cette action à son échelle et selon le niveau de classe. Les élèves concernés par le questionnaire y ont été soumis avec le principe proposé de l'anonymat.

Voici un visuel de l'analyse des réponses des élèves.

Résultats par items	0	1 ou 2	3 ou 4	5 à 7	8 ou +
0	43 %	14 %	4 %	3 %	1 %
1 ou 2	7 %	8 %	3 %	1 %	1 %
3 à 4	0 %	4 %	2 %	2 %	2 %
5 ou +	0 %	1 %	0 %	1 %	3 %

Résultats
par zone :

43 %

29 %

19 %

9 %

La zone de vigilance se situe en bas à droite du tableau (gris foncé). Globalement il semblerait que le climat dominant soit un sentiment de bien-être à l'école. Cependant, dans le cas d'une situation pouvant s'apparenter à du harcèlement ou à des tentatives d'intimidations, une remontée peut-être faite au niveau de l'inspection de circonscription auprès de la conseillère pédagogique « personne ressource » en charge de ces problématiques.

- gestion des élèves «éruptifs» (élèves DEC : difficulté à expression comportementale) :

En pareille situation, l'éventail des dispositifs éducation nationale à solliciter est le suivant :

* constitution d'un PPRE (<https://eduscol.education.fr/858/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative>),

* constitution d'un PAP dans le cas de troubles « dys » sous le pilotage du médecin de l'éducation nationale (<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo5/MENE1501296C.htm>),

* recours au pôle ressource de la circonscription

* recours au programme pHARe : plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves. Il porte aussi bien sur les problématiques d'intimidation que de harcèlement avéré, et s'étend au cyberharcèlement
<https://www.info.gouv.fr/actualite/harcelement-a-lecole-les-cles-du-programme-phare>

* sollicitation de l'inspecteur de l'éducation nationale dédié à l'école inclusive (par saisine de l'IEN),

* sollicitation de la conseillère de circonscription en charge des élèves DEC,

* recours à la cellule PAIRE91

(<https://ash91.ac-versailles.fr/paire-91/>), le CAAEE (<https://caae.ac-versailles.fr/>),

* sollicitation du groupe EMASCO

(<https://ash91.ac-versailles.fr/les-emasco/>)

* constitution d'une demande auprès de la MDPH

(<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-missions-et-fonctionnement>) si les bilans médicaux, psychométriques (...) de l'élève DEC font apparaître un profil évoquant une situation de handicap.

Certains de ces dispositifs sont saisis et pris en charge par l'équipe, d'autres sont sollicités par l'inspection de circonscription.

Dans certains cas, la famille doit être partie prenante notamment dans la constitution d'un dossier MDPH car plusieurs bilans hospitaliers, médicaux ou psychométriques doivent être proposés à l'élève.

Contrairement au second degré, l'exclusion scolaire dans le premier degré n'est pas encore généralisée même si le recours à cette option existe.

Le recours à des aides extérieures médicales, sociales ou éducatives (MDS, AEMO ...) ne sont en aucun cas demandées ni pilotés par les équipes enseignantes.

● **nouveau règlement de l'école :**

Lecture des mises à jour et vote. Le règlement sera prochainement distribué aux élèves et prendra sa place dans la chemise rouge annulant et remplaçant l'ancien.

En souhaitant bonne réception du présent compte rendu, je vous prie d'agréer mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.